

La situation de l'emploi en région Centre en 2009 : une recherche d'emploi de plus en plus difficile

Dans un contexte économique difficile (2008 – 2009), la région Centre n'a pas été épargnée. Les intérimaires ont été les premières victimes de la conjoncture et ont alimenté les flux d'inscriptions à Pôle Emploi dès le second semestre 2008. Ensuite les salariés sous contrats à durée déterminée n'ont pas été renouvelés ce qui s'est traduit par une deuxième vague d'inscription massive au cours de l'année 2009 (pic atteint en août). Les offres d'emploi,

les intentions d'embauches ont régressé tandis que le recours au dispositif d'activité partielle a crû de façon exponentielle, ce qui a induit un allongement de la durée moyenne d'inscription à Pôle Emploi : 11,9 mois en décembre 2008 contre 12,7 mois en décembre 2009. La part des demandeurs d'emploi de longue durée a représenté plus d'un tiers de l'ensemble de la demande d'emploi à la fin de l'année 2009.

→ Le marché du travail en région Centre en 2009

Au cours des deux dernières années, la situation économique s'est fortement dégradée sous l'effet notamment de la crise financière illustrée par la faillite de LEHMAN BROTHERS en septembre 2008 et ce, tant au niveau mondial, national que régional. En France, la mise en place de nouvelles politiques économiques (crédits accordés aux banques, nouveaux fonds de garantie) a renforcé le rôle de l'Etat dans le secteur économique mais sur le plan social, les Français n'ont pas été épargnés par les licenciements, la diminution d'activités des entreprises.

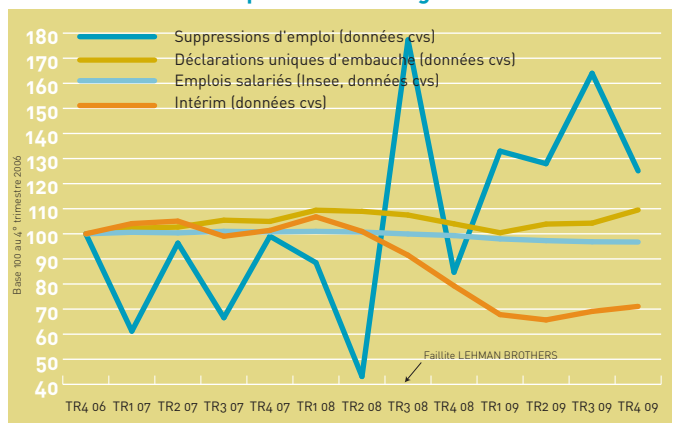
En région Centre, l'emploi salarié a enregistré une baisse des emplois dès le quatrième trimestre 2008. Selon les estimations d'emplois de l'Insee, l'emploi salarié a fluctué de 621 100 emplois au troisième trimestre 2008 à 601 300 à la fin de l'année 2009 soit la destruction de 20 000 emplois en un peu plus d'un an. Auparavant, la situation était relativement stable et oscillait entre 621 600 emplois (4° T 2006) et 627 700 emplois (1° T 2008).

La région Centre a figuré parmi les régions les plus touchées de France en terme d'évolution de l'emploi salarié après la Picardie, la Haute Normandie et la Lorraine (source : DARES, conjoncture de l'économie et du marché du travail en avril 2010).

L'intérim, première variable d'ajustement de l'emploi en temps de crise

Les intérimaires ont été les premiers touchés par la difficulté conjoncturelle avec des prémices dès le deuxième trimestre 2008 (perte de 1 800 emplois soit six points d'indice) pour s'accroître avec les effets de la crise : 12 500 emplois intérimaires en équivalent temps plein supprimés en un an (deuxième trimestre 2009). Au cours du second semestre 2009, on a noté un léger fléchissement vers la reprise du travail intérimaire.

Un contexte économique réactif en région Centre



Source : DIRECCTE du Centre, fichiers DIRECCTE du Centre, URSSAF et Estimations d'emplois Insee

Au cours du quatrième trimestre 2009, l'emploi intérimaire a représenté 21 600 salariés en équivalent temps plein.

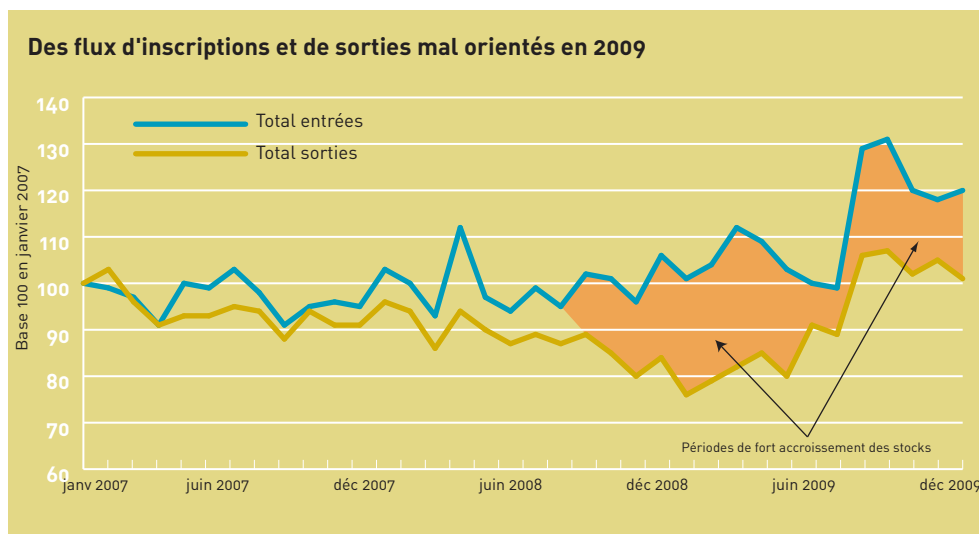
L'onde de choc des suppressions d'emploi a enregistré un pic dès le troisième trimestre 2008 pour rester à un niveau élevé au cours des trois premiers trimestres 2009. La fin de l'année a semblé plus propice à une accalmie mais a été marquée néanmoins par un quart de suppression d'emploi supérieur au quatrième trimestre 2006 soit 300 suppressions supplémentaires. Pour faire face à cette crise et éviter la situation extrême de réduction des effectifs, certaines entreprises ont utilisé le dispositif d'activité partielle. Dès la fin de l'année 2008 (4° trimestre), les dossiers

de demandes ont afflué auprès des directions départementales du travail et de la formation professionnelle. Le volume d'heures autorisées pour la région était de 1 300 000 heures au cours du quatrième trimestre 2008. Il a plus que triplé en passant à 4 400 000 heures le premier trimestre 2009 et s'est maintenu à 3 300 000 heures dans le deuxième trimestre 2009. Le second semestre 2009 a enregistré une pause dans cette ascension mais est demeuré à un niveau de 40 % supérieur au volume du quatrième trimestre 2008.

Les intentions d'embauches hors intérim ont fluctué dans une faible proportion pendant cette période agitée. Elles ont progressé régulièrement mais lentement jusqu'au deuxième trimestre 2008 (135 000 déclarations uniques d'embauches au cours du trimestre) pour gagner 9 points d'indice sur la période observée (1 an et demi). Les intentions d'embauches ont régressé dès le troisième trimestre 2008 jusqu'au premier trimestre 2009 pour se stabiliser au cours des deuxième et troisième trimestres 2009 (129 000 demandes). Le quatrième trimestre 2009 a marqué une reprise active des embauches, 136 000 déclarations soit près de 10 % de plus qu'au quatrième trimestre 2006. On pourrait y voir un signe annonciateur de la reprise d'activité, d'autant que le travail intérimaire a évolué aussi dans le même sens mais il était alors trop tôt pour confirmer la tendance de ces indicateurs conjoncturels laissant présager une évolution positive de l'emploi au cours de l'année 2010.

Les effets de la crise sur la recherche d'emploi

La résultante de ces effets à Pôle emploi s'est exprimée par un comportement relativement similaire entre les flux d'entrées et de sorties jusqu'à la moitié de l'année 2008. Pendant cette période de juin 2007 à juin 2008, l'évolution des flux de sorties a été plus favorable que l'évolution des flux d'entrées d'où une baisse en fin de mois des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Le solde des entrées moins les sorties a été de - 1230 demandeurs d'emploi en janvier 2007 tandis que l'on avait atteint un solde neutre au cours du premier trimestre 2008. Le mois d'avril a été atypique avec une forte poussée des flux d'entrées et de sorties et un solde de 2 000 demandeurs d'emploi en plus. Dès le mois de septembre 2008, ce solde n'a cessé de croître jusqu'en mai 2009. Une pause a semblé s'instaurer jusqu'en juillet 2009 et l'écart s'est aggravé à partir d'août pour terminer l'année avec près de 2 000 demandeurs d'emploi en plus.



Source : DIRECCTE du Centre, fichiers Pôle Emploi

Les licenciements économiques n'expliquent pas la recrudescence des inscriptions à Pôle Emploi

Parmi les flux d'entrées, les inscriptions à Pôle emploi suite à un licenciement économique n'expliquent pas cette recrudescence de demandeurs d'emploi. Elles n'ont représenté en effet que 3,3 % des entrées en septembre 2008 et 3,7 % en décembre 2009. D'ailleurs le point haut des inscriptions suite à un licenciement économique a été atteint en août 2009 (870 demandeurs d'emploi, 4,0 % de l'ensemble des inscriptions) soit un an après le début de la crise. Quant aux inscriptions suite à un autre licenciement, leur part a été plus importante. Elle a oscillé autour de 11 % au cours de l'année 2008 et a diminué légèrement pendant le premier semestre 2009 (10 %) puis a décru plus rapidement dans le second semestre pour s'approcher du seuil des 8 % en novembre. Les inscriptions suite à une fin de contrat à durée déterminée ont accusé une évolution similaire à celle des licenciements économiques. Elles ont atteint leur apogée en août 2009 mais leur poids dans les flux d'entrée a été beaucoup plus important (25,7 % en août). Sans surprise et comme décrit précédemment, les inscriptions suite à une fin de mission d'intérim sont venues grossir les flux des entrées dès le second semestre 2008. Au cours de ce semestre, elles représentaient près de 14 % des entrées. Un an après, elles avaient un poids près de deux fois moindre (7,6 %) ce qui ne signifie pas que la situation des intérimaires fût améliorée mais que ce statut d'emploi a payé un lourd tribut dès le début de crise d'où sa raréfaction par la suite.

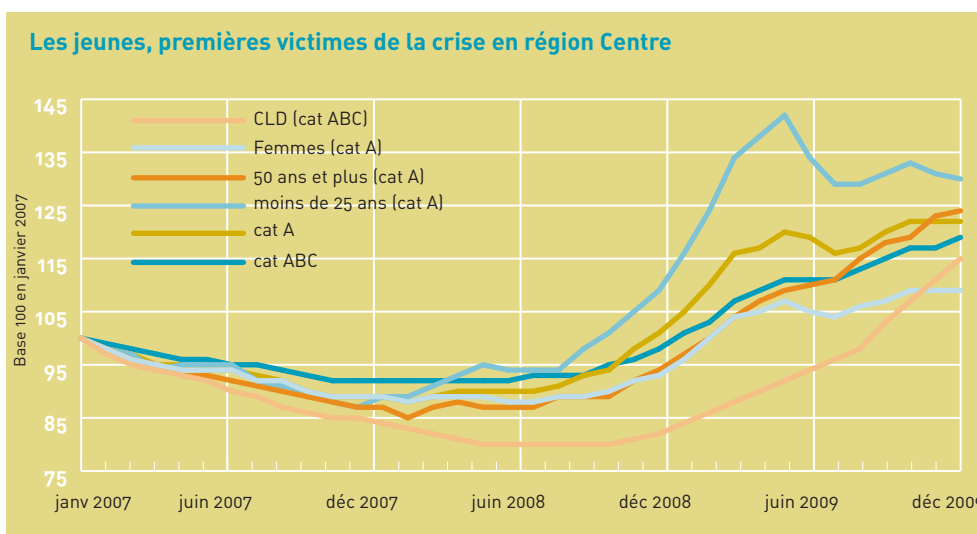
Quant aux flux de sorties, ils ont été conditionnés d'une part par les "cessations d'inscriptions et défaut d'actualisation" qui représentaient plus d'un tiers des sorties globales en janvier 2007 (35 %) et d'autre part, par les reprises d'emploi déclarées (26 %). Ces postes ont fortement évolué au cours du temps. En décembre 2009, ils représentaient respectivement 40 % et 17 % soit une perte de 9 points pour les reprises d'emploi. Avec la crise, les sorties se sont nettement restreintes, un flux mensuel autour de 14 400 sorties entre novembre 2008 et mai 2009 contre 16 000 au cours du premier semestre 2008. Le second semestre 2009 a été plus propice (moyenne mensuelle de 18 300 sorties) et a retrouvé un niveau légèrement supérieur à janvier 2007 : 18 300 sorties en décembre 2009 contre 18 000 en janvier 2007.

Les stocks en fin de mois des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont totalement dépendants de ces flux. La hausse des demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues (A B et C), amorcée depuis février 2008 s'est accélérée dès le mois d'octobre et a poursuivi son ascension en 2009 avec une légère pause en milieu d'année (mai, juin et juillet). Sur l'année 2009, l'augmentation a été de 18 points d'indice soit plus de 22 000 demandeurs d'emploi en plus.

Un changement de la durée d'inscription à Pôle Emploi

L'évolution des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an a marqué de fait, une forte accélération en fin d'année 2009 et pourrait se poursuivre mécaniquement en 2010. La durée d'inscription à Pôle emploi a tendu vers une augmentation dès le début de l'année 2009 et s'est amplifiée au cours du second semestre. Les demandeurs d'emploi de longue durée (catégories ABC) en fin de mois ont donc fortement augmenté. Ils représentaient en fin d'année plus d'un tiers de l'ensemble (35,3 %) des inscrits à Pôle emploi contre 30,5 % un an auparavant. La durée moyenne d'inscription était de 11,9 mois en décembre 2008 contre 12,7 mois en décembre 2009. La valeur médiane a aussi augmenté. Ainsi, la moitié des demandeurs d'emploi présents en décembre 2009 était inscrite depuis 7 mois est plus contre 5 mois un an auparavant.

Quant aux demandeurs d'emploi de catégorie A, c'est-à-dire ceux qui n'ont effectué aucune heure de travail dans le mois précédent, leur évolution a été différente du fait de la forte corrélation avec l'emploi intérimaire. Comme nous l'avons vu précédemment, l'emploi des intérimaires a été le premier touché pour faire face à la crise économique et beaucoup d'intérimaires se sont inscrits à Pôle emploi en attendant un emploi plus durable. La chute de l'emploi d'intérimaire a donc provoqué un afflux dans la catégorie A alors qu'ils étaient auparavant inscrits dans la catégorie B (entre 1 H et 78 H dans le mois) ou la catégorie C (plus de 78 H). Ce qui explique la forte évolution des catégories A dès le mois d'octobre 2008. Comme pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, la hausse des demandeurs d'emploi de catégorie A a démarré en février 2008 et s'est amplifiée dès le mois d'août 2008 pour croître jusqu'en mai 2009 (93 500 demandeurs d'emploi). Les trois mois d'été ont enregistré une pause puis la hausse a été de retour (95 000 en fin d'année 2009). Parmi cette catégorie, les jeunes de moins de 25 ans ont été les plus éprouvés. Leur nombre a augmenté de 30 % par rapport à notre point de départ d'observation : janvier 2007. Les seniors (plus de 50 ans) ont été plus épargnés en début de crise mais la situation économique ne s'améliorant pas, ils ont enregistré une forte hausse au cours du second semestre 2009. La situation des femmes a été plus nuancée car elles ont subi une hausse moindre (+ 9 % depuis janvier 2007).



Source : DIRECCTE du Centre, fichiers Pôle Emploi

Au niveau géographique, le département du Loiret a subi la plus forte aggravation au cours de cette année 2009 (+ 20,7 %) et sur cette période triennale 2007 - 2009 (+ 22,7 %). A contrario, le département de l'Indre a enregistré la plus faible évolution sur ces deux périodes, respectivement + 15,5 % et + 13,3 %.

Des offres d'emploi durables de plus en plus rares

Au cours de cette période agitée, les offres d'emploi ont nettement diminué. Avec un volume de 4 665 offres pour un emploi durable (CDI ou CDD de 6 mois et plus) en janvier 2007, les offres enregistrées en décembre 2009, corrections des variations saisonnières appliquées, ont enregistré une perte de 10 % mais en 2009, la déflation a été plus importante (- 16,3 % entre décembre 2008 et 2009). Elles représentaient 36,2 % de l'ensemble des offres en décembre 2009 tandis que la proportion était de 41,2 % en janvier 2007.

Toujours des difficultés de recrutement pour les techniciens de la sécurité et de l'ordre public en 2009

Libellé du métier	Taux de tension	
	2008	2009
Agent distributeur	5,5	
Technicien de la sécurité et de l'ordre public	2,8	3,7
Représentant à domicile	2,0	1,3
Cadre de l'audit et du contrôle comptable et financier	1,8	
Attaché commercial en biens intermédiaires et matières premières	1,6	
Mécanicien d'engins de chantier, de levage et manutention et de machines agricoles	1,5	
Conseiller en assurances	1,3	
Agent de la sécurité et de l'ordre public	1,3	1,2
Chef de rayon produits frais	1,2	1,1
Attaché commercial en biens d'équipements professionnels	1,1	
Chargé d'études techniques du BTP	1,1	
Préparateur en produits carnés	1,1	
Cadre des services paramédicaux		2,7

Source : DIRECCTE du Centre, fichiers Pôle Emploi

Définition du taux de tension : C'est le rapport entre le nombre d'offres d'emploi déposées au cours de l'année et le nombre de demandes d'emploi enregistrées (catégories A, B et C) au cours de cette même période.

Champ retenu : Plus de 99 offres pour un emploi durable (6 mois et plus) au cours de l'année dans la région Centre

Note de lecture : Il y a des difficultés de recrutement pour le métier de représentant à domicile.

En 2008, pour deux offres d'emplois, il n'y a qu'un demandeur d'emploi qui recherche ce type de métier. En 2009, la tension est moindre mais toujours persistante : 1,3 offre pour 1 demandeur d'emploi

Malgré l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi, des difficultés de recrutement ont persisté pour quelques métiers. En 2008, si on enregistrait dans la région Centre 12 métiers en tension, il n'en subsistait plus que 5 en 2009. Ces difficultés de recrutement sur des postes d'emploi durables, c'est-à-dire en contrat à durée indéterminée ou sous contrat à durée déterminée de 6 mois et plus, ont été particulièrement importantes pour les techniciens de la sécurité et de l'ordre public et les cadres des services paramédicaux



Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) du Centre

Immeuble "Val de Loire" - 4 passage de la Râpe - BP 24315
45043 Orléans Cedex 1
Téléphone : 02 38 77 68 00 Fax : 02 38 77 68 01
www.centre.travail.gouv.fr

Directeur de la publication : Michel DERRAC

Rédaction : Serge LEPROVOST (Service Etudes, Statistiques, Evaluation)
Réalisation : Sylvie GAILLOT
Impression : Imprimerie Rollin
ISSN :1271-7495